



Métiers de l'animation socio-culturelle

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1. Les diplômes non professionnels : BAFA, BAFD
- ▶ 2. CQP animateur périscolaire
- ▶ 3. Le BAPAAT - Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
- ▶ 4. Le BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
- ▶ 5. Le DEJEPS - Diplôme d'Etat de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport
- ▶ 6. Le DESJEPS - Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

1. Les diplômes non professionnels : BAFA, BAFD

1.1. Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)

Ces deux diplômes non professionnels permettent d'encadrer, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de vacances et de loisirs.

Vous trouverez toutes les informations (conditions d'admissions, organismes de formations, aides financières...) relatives au BAFA et au BAFD en Bourgogne dans la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 3.051 : « *Le BAFA et le BAFD* ».

Pour tous renseignements, contacter la direction départementale de la cohésion sociale de votre département :

Côte-d'Or

Direction départementale déléguée de la cohésion sociale de Côte d'Or - DDDCS
Cité Dampierre
6 rue Chancelier de l'Hospital - CS 15381
21053 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 68 30 00
e-mail : ddcs@cote-dor.gouv.fr
Site(s) Internet : www.cote-dor.gouv.fr

Nièvre

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre - DDCSPP
1 rue du Ravelin - BP 54
58020 Nevers Cedex
Tél. : 03 58 07 20 30
e-mail : ddcspp@nievre.gouv.fr
Site(s) Internet : www.nievre.gouv.fr

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com
www.ijbourgogne.com

www.facebook.com/crijbourgogne
www.twitter.com/crij_bourgogne



Saône-et-Loire

Direction départementale de la cohésion sociale de Saône-et-Loire - DDCS

Cité administrative
24 boulevard Henri Dunant - CS 50125
71025 Mâcon cedex
Tél. : 03 58 79 32 20
e-mail : ddc@saone-et-loire.gouv.fr
Site(s) Internet : www.saone-et-loire.gouv.fr

Yonne

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Yonne - DDCSPP

3 rue Jehan Pinard - BP 19
89010 Auxerre cedex
Tél. : 03 86 72 69 00
e-mail : ddcsp@yonne.gouv.fr
Site(s) Internet : www.yonne.gouv.fr

2. CQP animateur périscolaire

Cette qualification professionnelle est reconnue par la convention collective de l'animation et l'Etat. Tout comme le BAPAAT il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. La formation est plus courte (environ 400h) et se fait nécessairement en alternance.

Cette formation permet d'être animateur périscolaire dans des services périscolaires d'association de jeunesse, d'éducation populaire, de collectivités publiques, ou de regroupements intercommunaux...

Ce certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ne donne pas de niveau particulier mais il peut constituer une première étape pour l'obtention de qualifications de niveau supérieur. Il permet de valider 2 unités de formation (UF) du BP JEPS « Loisirs Tous Publics » et l'équivalence BAFA.

Pas de condition de diplôme.

Union régionale des Francas de Bourgogne

6 rue du Golf
21800 Quetigny
Tél. : 03 80 30 17 36
e-mail : animation.francas.21@orange.fr
Site Internet : www.francasenbourgogne.org
• CQP animateur périscolaire
- 196h de formation en centre + 200h de formation en structure minimum.
- Les formations ont lieu dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

IRFA Bourgogne

Centre départemental de Côte d'Or
3 bis rue Paul Langevin
21300 Chenôve

Tél. : 03 80 52 25 25
e-mail : irfa21@irfabourgogne.fr
Site Internet : www.irfabourgogne.fr
• CQP animateur périscolaire

3. Le BAPAAT - Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

Ce diplôme d'Etat de niveau V (CAP, BEP, Brevet des Collèges, ...) constitue le premier niveau de qualification professionnelle dans les filières préparant aux métiers relevant des secteurs de la Jeunesse et des Sports.

Il atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives et des activités socio-culturelles.

Le BAPAAT est délivré après une formation en alternance (voie de l'apprentissage ou de la formation continue).

Il peut également attester une qualification professionnelle pour les personnels en cours d'emploi exerçant une activité salariée dans la filière de l'animation socioculturelle et/ou sportive.

3.1. Les options du diplôme

Le BAPAAT comprend 3 options :

- loisirs du jeune et de l'enfant,
- loisirs tous publics dans les sites et structures d'accueil collectif,
- loisirs de plaine nature.

Chaque option s'appuie sur des supports techniques spécifiques, liés aux activités socioculturelles ou sportives.

3.2. Conditions d'accès

L'entrée en formation peut s'effectuer dès l'âge de 16 ans, mais le diplôme ne peut être délivré qu'à 18 ans.

C'est l'organisme de formation (agrée par la DRJSCS) qui fixe, pour chaque formation, les conditions d'accès à la formation BAPAAT pour les candidats.

L'accès à cette formation est conditionné par :

- un niveau d'expression écrite et orale,
- une motivation pour l'animation sportive et socioculturelle,
- une aptitude de communiquer face à un public.



3.3. Déroulement de la formation

Formation en alternance, d'une durée totale comprise entre 1 500h et 2 000h entre un centre de formation et une association ou une entreprise d'accueil.

71200 Le Creusot
Tél. : 03 85 80 15 56

e-mail : defi2000@orange.fr
Site Internet : www.cd2000.fr

• BAPAAT option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif

3.4. Formations BAPAAT en Bourgogne

Liste des BAPAAT proposés en Bourgogne

► **BAPAAT brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif**

- IRFA Côte d'Or (21300 Chenôve)
- CFPPA du Morvan (58120 Chateau-Chinon)
- Creusot Défi 2000 (71200 Le Creusot)

Lieux de formation en Bourgogne

Côte-d'Or

IRFA Côte d'Or

Département Pazzapa formation
3 rue Jean Monnet
21300 Chenôve

Tél. : 03 80 30 52 50

e-mail : pazzapa@pazzapa.fr

Site Internet : www.pazzapa.fr ou

www.irfabourgogne.fr ou

www.facebook.com/IRFABOURGOGNE

- BAPAAT option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif

Nièvre

CFPPA du Morvan

Rue Pierre Mendès-France
58120 Chateau-Chinon

Tél. : 03 86 79 49 30

e-mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site Internet : <http://formavenir.pronde.net>

Etablissement public

- BAPAAT option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif

Saône-et-Loire

Creusot Défi 2000 - CD2000

27 boulevard des Abattoirs
Maison des associations

4. Le BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

Ce diplôme de niveau IV (Bac) prépare aux métiers d'animateur, accompagnateur ou moniteur (dans la spécialité), dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivité territoriale.

Conditions d'accès :

- 18 ans minimum.
- Sélections sur tests et épreuves

Formation :

Le BPJEPS est composé de 10 Unités Capitalisables (UC). Il est préparé soit par la formation initiale (durée minimale en centre de formation de 600 heures), soit par l'apprentissage, soit par la formation continue.

4.1. Liste des BPJEPS proposés en Bourgogne

Ce document ne traite que des BPJEPS qui concernent l'animation socioculturelle, les BPJEPS concernant l'animation sportive figurent dans la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 2.48 « Métiers du sport » .

Les BPJEPS (animation)

► **BPJEPS animateur mention animation sociale**

- Maison familiale rurale de Baigneux-les-Juifs (21450 Baigneux-les-Juifs)
- IRFA Côte d'Or (21300 Chenôve)
- Maison familiale rurale de la Clayette (71800 La Clayette)
- Maison familiale rurale de Toucy (89130 Toucy)

► **BPJEPS animateur mention loisirs tous publics**

- CFPPA du Morvan (58120 Chateau-Chinon)



Lieux de formation en Bourgogne

Côte-d'Or

Maison familiale rurale de Baigneux-les-Juifs - MFR

Rue des Halles
21450 Baigneux-les-Juifs
Tél. : 03 80 96 50 89
e-mail : mfr.baigneux@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfrbaigneux.com
Etablissement privé sous contrat
• BPJEPS animateur mention animation sociale
Modalité(s) de formation : contrat de professionnalisation

IRFA Côte d'Or

Département Pazzapa formation
3 rue Jean Monnet
21300 Chenôve
Tél. : 03 80 30 52 50
e-mail : pazzapa@pazzapa.fr
Site Internet : www.pazzapa.fr ou
www.irfabourgogne.fr ou
www.facebook.com/IRFABOURGOGNE
• BPJEPS animateur mention animation sociale
Modalité(s) de formation : formation en alternance
Lieu de formation : Dijon et son agglomération (21)

Nièvre

CFPPA du Morvan

Rue Pierre Mendès-France
58120 Chateau-Chinon
Tél. : 03 86 79 49 30
e-mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
Site Internet : http://formavenir.pronde.net
• BPJEPS animateur mention loisirs tous publics
Option animation et valorisation du patrimoine local
Niveau de formation : niveau IV
Modalité(s) de formation : contrat de professionnalisation
Durée de formation : 9 mois (1200h en alternance)
Modalités de recrutement : épreuves de sélection (un écrit et un oral).

Saône-et-Loire

Maison familiale rurale de la Clayette - MFR

Allée Faustin Potain
71800 La Clayette
Tél. : 03 85 28 07 07
e-mail : mfr.la-clayette@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr-la-clayette.com
Etablissement privé sous contrat
• BPJEPS animateur mention animation sociale
Modalité(s) de formation : contrat de professionnalisation

Yonne

Maison familiale rurale de Toucy - MFR

Champeaux
89130 Toucy
Tél. : 03 86 44 02 02

e-mail : mfr.toucy@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr89.info/toucy
Etablissement privé sous contrat

- BPJEPS animateur mention animation sociale
Modalité(s) de formation : contrat de professionnalisation

5. Le DEJEPS - Diplôme d'Etat de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport

Ce diplôme (de niveau Bac +2) du Ministère de la Jeunesse et des Sports permet de devenir animateur et d'avoir également un rôle de coordination.

Conditions d'accès :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du secteur de l'animation
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV avec une expérience en animation de six mois
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.

Formation :

Le DEJEPS comporte deux spécialités :

- « Perfectionnement sportif »
 - « Animation socio-éducative ou culturelle »
- et une mention relative à un champ disciplinaire (spécialité) ou professionnel.

Le DEJEPS nécessite l'obtention de 4 unités capitalisables (UC).
Durée : 840 heures

5.1. DEJEPS proposés en Bourgogne

Ce document ne traite que la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », pour la spécialité « Perfectionnement sportif », reportez-vous à la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 2.48 : « Métiers du sport ».

► DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Développement de projets, territoire et réseaux.
ou
Mention : Animation sociale.



Renseignements et retrait des dossiers :

Union régionale des Francas de Bourgogne

6 rue du Golf

21800 Quetigny

Tél. : 03 80 30 17 36

e-mail : animation.francas.21@orange.fr

Site Internet : www.francasenbourgogne.org ou

www.francas.asso.fr

- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale

Niveau de formation : niveau III

Formation réalisée conjointement entre le CREPS Dijon Bourgogne, Les Francas de Bourgogne et l'IRTESS de Bourgogne.

- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention développement de projets, territoires et réseaux

Niveau de formation : niveau III

Formation réalisée conjointement entre le CREPS Dijon Bourgogne, Les Francas de Bourgogne et l'IRTESS de Bourgogne.

6. Le DESJEPS - Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

Ce diplôme (de niveau Bac +3) du Ministère de la Jeunesse et des Sports permet de devenir responsable de structure : gestion des ressources humaines, gestion technique, gestion financière.

Conditions d'accès :

- soit être titulaire du DEJEPS
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le domaine de l'animation
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau II
- soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2 400 heures minimum.

Formation :

Le DESJEPS comporte deux spécialités :

- « performance sportive » avec 80 mentions différents,
- « animation socio-éducative ou culturelle » avec son unique mention : direction de structures et de projet.

Le DESJEPS nécessite l'obtention de 4 unités capitalisables (UC)

Durée : 2 ans.

Le DESJEPS n'est plus préparé en Bourgogne, pour connaître les lieux de préparation en France, voir le calendrier national des formations de l'animation et du sport sur le site <http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/formation>

Bon à savoir

Il existe des débouchés pour les animateurs dans la Fonction Publique Territoriale (concours administratifs).

Concernant le concours de catégorie A (concours niveau licence ou diplôme équivalent), s'adresser à :

Délégation du centre national de la fonction publique territoriale de Bourgogne - CNFPT

6-8 rue Marie Curie - BP 37904

21079 Dijon

Tél. : 03 80 74 77 00

Site Internet : www.cnfpt.fr

Pour les concours de niveaux B (concours niveau Baccalauréat ou équivalent) et C (concours niveau CAP, BEP ou diplôme équivalent), s'adresser aux centres départementaux de gestion de la FPT :

Côte-d'Or

Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale Côte-d'Or - CDG

16-18 rue Nodot - CS 70566

21005 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 76 99 76

e-mail : cdg21@cdg21.fr

Site Internet : www.cdg21.fr

Nièvre

Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale Nièvre - CDG

24 rue du Champ de Foire - BP 3

58028 Nevers Cedex

Tél. : 03 86 71 66 10

e-mail : contact@cdg58.com

Site Internet : www.cdg58.com

Saône-et-Loire

Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale Saône-et-Loire - CDG

6 rue de Flacé

71018 Mâcon

Tél. : 03 85 21 19 19

e-mail : centredegestion@cdg71.fr

Site Internet : www.cdg71.fr

Yonne

Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale Yonne - CDG

47 rue Théodore de Bèze - BP 86

89011 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 51 43 43

e-mail : cdg89@orange.fr

Site Internet : www.cdg89.fr



Quelques sites Internet utiles :

- www.fncdg.com - Fédération nationale des centres de gestion de la fonction publique territoriale.
- www.cap-territorial.fr - Site d'offres d'emploi des collectivités territoriales.

► Pour en savoir plus

Fiches régionales Actuel Bourgogne :

- n° 2.48 : « *Métiers du sport* ».
- n° 3.051 : « *Le BAFA et le BAFA* ».

Fiches nationales Actuel CIDJ :

- n° 2.48 : « *Les métiers du sport* ».
- n° 2.49 : « *Les métiers de l'animation* ».
- n° 3.051 : « *Le BAFA et le BAFA* ».

Fiche métier de la MIP de Louhans :

- « *Animateur auprès de personnes âgées* » - juin 2010 (mise à jour en 2015).

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : www.mip-louhans.asso.fr

